



SIXIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Quatrième session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 20 décembre 2017

COMPOSITION DU COMITÉ	
M. Chiasson, président M. Boudreau, vice-président M. Albert M. Guitard M. Bertrand LeBlanc M. Bernard LeBlanc	M. Doherty M. K. MacDonald M ^{me} Dubé M. Stewart M. Coon

le 20 décembre 2017

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son sixième rapport.

Le comité se réunit les 15 et 19 décembre et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 12, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative ;*
- 29, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation ;*
- 32, *Loi concernant la réorganisation gouvernementale.*

Le comité étudie aussi le projet de loi 38, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des membres*, qu'il approuve avec certains amendements.

Le comité étudie également les projets de loi suivants et accomplit une partie du travail à leur sujet :

- 27, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière ;*
- 34, *Loi sur le vieillissement en santé et les soins de longue durée.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Chuck Chiasson, député